

Expression libre des groupes politiques du Conseil municipal

Villiers-le-Bel pour tous

Un Conseil citoyen de la Jeunesse pour donner plus de place aux jeunes dans la vie municipale !

C'était un engagement fort de « Villiers-le-Bel pour tous » lors de la campagne électorale municipale de 2020 : Associer le plus possible les habitants concernés aux décisions des élus sur la définition de nos politiques publiques.

C'est ce que nous avons fait en relançant les activités du Conseil des Sages, puis en créant le Conseil local de la Vie associative et les Comités de quartier.

Dans cette démarche constante de participation active des habitants, un nouveau pas essentiel vient d'être franchi avec l'instauration du Conseil citoyen de la Jeunesse.

Il s'agit d'une instance de démocratie participative, de débat sans esprit partisan, de construction de projets et de propositions formulées dans le champ des politiques menées par la municipalité.

Le Conseil citoyen de la Jeunesse permet ainsi à tous les Beauvillésois âgés de 16 à 25 ans qui le désirent de s'impliquer dans la vie de la commune, en s'engageant pour leurs semblables et pour leur ville.

Après une période d'appel à candidatures, ils sont 32 jeunes, issus de tous les quartiers de Villiers-le-Bel, à avoir fait le choix de rejoindre le Conseil citoyen de la Jeunesse.

Sa première réunion a eu lieu le 7 novembre dernier.

Un sondage national réalisé par IPSOS en 2022 faisait ressortir l'environnement, la qualité de vie, l'emploi et les inégalités sociales parmi les toutes premières préoccupations des jeunes adultes.

À Villiers-le-Bel aussi, les jeunes aspirent à être entendus sur les sujets qui leur tiennent à cœur.

Ils souhaitent être partie prenante dans la réalisation de projets d'intérêt général : sensibilisation aux études supérieures, sports et loisirs, solidarité internationale, maraudes, plantation d'arbres...

Leurs idées ne manquent pas, et donneront vie à de nouvelles initiatives municipales !

Les élus de la majorité, « Villiers-le-Bel pour tous »

Sori Dembélé, Conseiller municipal, Conseiller communautaire

Une année de contraste et des questionnements...

Nous arrivons au terme de cette année 2023 présentant un bilan contrasté sur le plan politique de notre ville. Les enjeux sont importants dans la perspective de « Comment, et avec qui, construire le Demain de Villiers-le-Bel » ?

M. Marsac avait annoncé son départ. Sori Dembélé a quitté Ma Voix Ma Ville et poursuit son engagement. Le paysage politique de notre commune se dessine au regard des alliances qui se construisent... La succession ouverte m'interroge et m'inquiète à beaucoup d'égards.

J'ai toujours dit que je veux du changement politique pour notre ville. Villiers-le-Bel a besoin d'un nouveau regard pour donner une politique innovante et ambitieuse.

Je profite de cette tribune pour présenter mes félicitations républicaines à M. Marsac et à sa majorité pour la signature de la convention ANRU. Cette réalisation permet à la commune de bénéficier d'une enveloppe d'environ 200 millions d'euros pour la rénovation des quartiers du Village, du Puits-la-Marlière et, enfin, de Derrière-les-murs-de-Monseigneur. Cette signature représente la construction d'équipements publics comme des écoles, le gymnase Didier Vaillant, un conservatoire et une distribution des voies de circulation pour désenclaver Villiers-le-Bel.

Cependant, mon rôle est d'alerter la majorité sur les contraintes et points d'amélioration dont il faut prendre acte, au regard des comités de quartiers et des indicateurs sociologiques de notre ville.

Bien que nous ne soyons pas toujours en phase avec la politique du Maire, nous aspirons à une collaboration constructive pour être force de proposition et à participer à la réponse à l'endroit de nos concitoyens.

Je rappelle ici, que lors de la campagne municipale, j'avais invité la majorité à plus de dialogue citoyen et notamment avec la proposition du Référendum Initiative Citoyenne « RIC » et du conseil municipal des jeunes.

En effet, ces comités offrent au Maire et à son équipe municipale l'opportunité d'écouter et de prendre en compte les suggestions des habitants issues de ces temps d'échanges.

Parmi les défis persistants qui ont été évoqués, figurent la propreté, la sécurité, la circulation, le stationnement, la présence accrue de rats et la rénovation urbaine des habitations.

En effet, la rénovation des appartements sur les trois quartiers ciblés par le NPNRU suscite des interrogations. Les prestations attendues au regard du cahier des charges signées avec les bailleurs ne sont pas la hauteur des attentes.

Quant à l'hôpital Adélaïde Hautval, sa transformation s'accompagne de challenges spécifiques, notamment l'intégration du bus à haut niveau de service « BHNS » vers Roissy. Cette reprise du site a pour objet la construction de logements...quel type de logement ?

Villiers-le-Bel, c'est déjà 53 % de logement sociaux... c'est trop. Nous ne pouvons continuer à aller dans le sens de la paupérisation de notre ville.

**« Vous avez le pouvoir sur ce monde.
Vous avez le pouvoir de décider de votre vie.
Ce pouvoir, c'est le vote, car voter c'est décider
de ce que nous voulons ».**

Je vous souhaite de belles fêtes de fin d'année et une très belle année 2024.

Sori DEMBÉLÉ